

Corporate Net-Zero Standard Version 2.0 Public Consultation

Contexte

L'initiative Science-Based Targets (SBTi) est actuellement en phase de consultation concernant les modifications potentielles de sa norme *Corporate Net-Zero*¹. Cette mise à jour vise à faire évoluer la version actuelle 1.2 vers une version 2.0. La consultation en ligne ainsi que les documents de soutien sont accessibles à l'adresse suivante : [Corporate Net-Zero Standard Version 2.0 Public Consultation Survey](#), et jusqu'au 1 juin 2025.

Bien que la consultation dans son intégralité soit exhaustive et couvre l'ensemble des aspects de la norme, il est possible de ne répondre qu'aux sections pertinentes. Pour QuiEstVert et ses membres, ces questions sont situées dans la section 3 :

3. *Target-setting: Addressing operational (scope 2) emissions*

3.2 *Addressing operational (scope 1 and 2) emissions*

Contexte élargi des discussions sur le Scope 2 :

Cette consultation SBTi s'inscrit dans le cadre de plusieurs procédures examinant l'utilisation :

- des EACs (Energy Attribute Certificates), appelés Garanties d'Origine (GO) dans l'Union européenne
- des mécanismes basés sur le marché (market-based) pour la mesure et le reporting des émissions de scope 2

Parallèlement, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) développe des normes sur ces mêmes sujets. Il existe de nombreuses voix opposées à l'utilisation des EACs, qu'il est nécessaire de prendre en compte. C'est pourquoi QuiEstVert s'engage activement dans ces processus.

Aperçu des changements proposés par SBTi :

Le changement clé que SBTi propose pour la V 2.0 de sa norme obligerait les entreprises à :

- Mesurer et rapporter séparément les objectifs de scope 1 et de scope 2 (la norme actuelle (V1.2) permet aux entreprises de combiner les objectifs de scope 1 et 2).

¹ Pour rappel, la norme Corporate Net-Zero, développée par l'initiative Science-Based Targets (SBTi), est un cadre permettant aux entreprises de fixer et de valider des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les dernières données scientifiques sur le climat. Cette norme vise à aligner les stratégies d'entreprise sur les objectifs de l'Accord de Paris, c'est-à-dire limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C, en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5°C. Elle fournit des directives pour la réduction des émissions dans les scopes 1, 2 et 3, et encourage les entreprises à adopter des mesures ambitieuses pour atteindre un bilan net-zéro d'ici 2050.

- Faire un double rapport en fixant des objectifs de scope 2 selon le location-based aux côtés des objectifs selon le market-based ou des objectifs d'électricité zéro carbone

La norme révisée V 2.0 mettra également à jour d'autres aspects de la mesure et du rapport des émissions de Scope-2, notamment :

- Remplacer les objectifs d'électricité renouvelable par des objectifs d'électricité zéro carbone (SBTi souhaite être agnostique en matière de technologie et accommoder les réseaux où l'électricité nucléaire est disponible).
- Introduire de nouveaux critères, tels que la correspondance géographique, pour, selon leurs termes, *'améliorer l'efficacité et l'impact des instruments de marché dans la lutte contre les émissions de scope 2'*. Ces critères supplémentaires seront évalués dans le cadre du processus de consultation, informé par les résultats de l'Appel à preuves que SBTi a mené en 2024.
- Reconnaître que certaines entreprises peuvent ne pas avoir accès à l'électricité zéro carbone dans certains réseaux, souvent en raison de contraintes réglementaires. Dans de tels cas, la norme révisée propose d'autoriser des mesures d'atténuation indirectes en s'approvisionnant en électricité zéro carbone à partir d'autres réseaux comme alternative limitée dans le temps.

Réponses de QuiEstVert aux questions de la consultation : Section 3.2

Anglais	Français
<p data-bbox="108 1189 767 1290">To what extent do you support the requirement for companies to have a location-based target as well as a market-based or zero-carbon electricity target?</p> <p data-bbox="108 1335 767 1473">(Strongly support, Somewhat support, Neutral, somewhat oppose, strongly oppose, Unsure, Not relevant to me and also an option to explain your response)</p> <p data-bbox="108 1518 767 1944">STRONGLY OPPOSE: QuiEstVert maintains that scope-2 emissions measurement and reporting should employ the market-based method. Energy Attribute Certificate (EAC) schemes provide a reliable mechanism through which consumers can identify and choose the energy they want to pay for and to make verifiable claims about the attributes of that energy (such as when, where and with what technology it was produced). The reduction of individual emissions by using EACs is key to incentivize consumers to pay an additional amount of money to finance renewable energies.</p>	<p data-bbox="790 1189 1474 1328">Dans quelle mesure soutenez-vous l'obligation pour les entreprises d'avoir un objectif basé sur la localisation ainsi qu'un objectif basé sur le marché ou d'électricité zéro carbone ?</p> <p data-bbox="790 1373 1474 1473">(Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Neutre, Plutôt contre, Tout à fait contre, Incertain, Ne me concerne pas, ainsi qu'une option pour expliquer votre réponse)</p> <p data-bbox="790 1518 1474 1977">TOUT À FAIT CONTRE : QuiEstVert maintient que la mesure et la déclaration des émissions de scope 2 doivent utiliser la méthode basée sur le marché. Les systèmes de certificats d'attributs énergétiques (EAC) fournissent un mécanisme robuste permettant aux consommateurs d'identifier et de choisir leurs sources d'énergie préférées tout en faisant des déclarations vérifiables sur les attributs de l'énergie (y compris l'heure, le lieu et la technologie de production). La réduction des émissions réalisée grâce aux EAC sert d'incitation clé pour les consommateurs à payer des primes soutenant le développement des énergies renouvelables.</p>

Where market structures allow for it, EACs can act as a market signal and provide private financial support that encourages additional renewable energy development that ultimately cuts overall emissions. QuiEstVert does not consider the academic research cited by SBTi in its rationale for changing the standard to be comprehensive. QuiEstVert calls on SBTi to examine the actual market outcomes that demonstrate the role that EACs can have in supporting a transition to renewables.

For example, the French state received 126 M€ in 2022 from its GO auctions. France pledged that this income would complement public funding for the energy transition. Over an 18-month period between 2023 and 2024 GO prices averaged around 5 Euros a MWh. During this time over a billion certificates were traded. The GO market, and other EAC markets like it, have and can continue to provide significant private finances and investment signals in support of a transition to renewables. Even as GO prices have fallen, the value of a GO is almost pure profit to producers as they cost little or nothing to obtain. This profit can, and in QuiEstVert's view should (given the strong market signal from consumers), be invested into more renewable energy generation. Such investment in new renewables accelerates the energy transition and displaces fossil fuel power generation - cutting overall EU GHG emissions.

In QuiEstVert's view, renewable energy markets based on EACs clearly support additionality, help to accelerate the energy transition, and cut emissions by displacing fossil fuels. Every purchase of renewable energy attributes provides additionality. As such, consumers making the additional effort of buying renewable energy should benefit by being able to reduce their scope 2 emissions. Maintaining the use of market-based accounting based on EACs for measuring and reporting on corporate scope-2 emissions is of paramount importance.

In addition, there are several important drawbacks to the location-based method for calculating and reporting scope 2 emissions. First, it is inherently imprecise. Second, it allows companies to make emissions reductions claims that they did little or nothing to support, which could also result in a loss of

Là où les conditions du marché le permettent, les EAC fonctionnent comme des signaux de marché fournissant un soutien financier privé qui stimule la capacité supplémentaire d'énergie renouvelable, réduisant finalement les émissions globales. QuiEstVert trouve que les recherches académiques citées par SBTi en soutien à la modification de la norme ne sont pas suffisamment complètes. QuiEstVert appelle SBTi à examiner les résultats réels du marché qui démontrent le rôle que les EAC peuvent jouer dans le soutien à la transition vers les énergies renouvelables.

Par exemple, l'État français a reçu 126 M€ en 2022 de ses enchères de GO. La France a promis que ce revenu compléterait le financement public de la transition énergétique. Sur une période de 18 mois entre 2023 et 2024, les prix des GO ont en moyenne tourné autour de 5 euros le MWh. Pendant cette période, plus d'un milliard de certificats ont été échangés. Le marché des GO, et d'autres marchés d'EAC comme lui, ont et peuvent continuer à fournir des financements privés importants et des signaux d'investissement en soutien à la transition vers les énergies renouvelables. Même si les prix des GO ont baissé, la valeur d'un GO est presque un profit pur pour les producteurs car ils coûtent peu ou rien à obtenir. Ce profit peut, et selon QuiEstVert devrait (étant donné le fort signal du marché des consommateurs), être investi dans plus de production d'énergie renouvelable. Un tel investissement dans de nouvelles énergies renouvelables accélère la transition énergétique et remplace la production d'électricité à partir de combustibles fossiles - réduisant les émissions globales de GES de l'UE.

Selon QuiEstVert, les marchés d'énergie renouvelable basés sur les EAC soutiennent clairement l'additionnalité, aident à accélérer la transition énergétique et réduisent les émissions en remplaçant les combustibles fossiles. Chaque achat d'attributs d'énergie renouvelable fournit de l'additionnalité. En tant que tels, les consommateurs qui font l'effort supplémentaire d'acheter de l'énergie renouvelable devraient en bénéficier en étant en mesure de réduire leurs émissions de scope 2. Le maintien de l'utilisation de la comptabilité basée sur le marché basée sur les EAC pour la mesure et la déclaration des émissions de scope 2 des entreprises est d'une importance primordiale.

competitiveness despite the efforts of companies located in countries with a high-carbon energy mix. Third, it provides no individual incentive to act. Fourth, it allows for double counting of the renewable attributes of a given unit of energy.

Any use of the location-based method should take these limitations into account. Because location-based reporting reflects the average emissions intensity of the local grids on which energy consumption occurs, it is inherently imprecise. For example, if a consumer uses electricity at night or when there is no wind, they can still claim the average emissions factor for the total grid mix regardless of what technologies were producing power at the time they were consuming it. Furthermore, there can be many interpretations of what the grid mix if relevant guidance does not give clear boundaries of the territorial unit to consider when using the location-based method. There is a clear incentive for corporates to use the most favourable grid mix available to them regardless of how accurately it reflects their consumption.

Due to this imprecise use of grid mix emissions factors, location-based accounting also has the drawback that corporates can account for emissions reductions at the grid level that are unrelated to their own procurement practices and investments. This creates a disadvantage for companies operating in regions with a carbon-intensive energy mix—such as Poland—compared to those located in areas with cleaner electricity. Conversely, the market-based method allows companies to reflect their support for renewables in their reported emissions, by investing directly in renewable energy sources. This approach can be more equitable and can more effectively incentivise the transition to a greener energy system.

In addition, the location-based method reduces the incentive of organisations to act individually to support renewables through its procurement policies. Under this method a corporate might be making the most impactful purchases of renewable energy possible, but they would only benefit in the same way as all other electricity consumers on the same grid.

Finally, allowing the use of the location-based method at the same time as the market-based method can

De plus, il existe plusieurs inconvénients importants à la méthode basée sur la localisation pour le calcul et la déclaration des émissions de scope 2. Premièrement, elle est intrinsèquement imprécise. Deuxièmement, elle permet aux entreprises de faire des déclarations de réduction des émissions qu'elles ont peu ou pas soutenu, ce qu'aurai aussi comme conséquence une perte de compétitivité malgré les efforts des entreprises que sont situés dans des pays avec un mix énergétique à forte intensité carbone. Troisièmement, elle ne fournit aucune incitation individuelle à agir. Quatrièmement, elle permet le double comptage des attributs renouvelables d'une unité d'énergie donnée.

Toute utilisation de la méthode basée sur la localisation devrait prendre en compte ces limitations. Parce que la déclaration basée sur la localisation reflète l'intensité moyenne des émissions des réseaux locaux sur lesquels la consommation d'énergie se produit, elle est intrinsèquement imprécise. Par exemple, si un consommateur utilise de l'électricité la nuit ou lorsqu'il n'y a pas de vent, il peut toujours revendiquer le facteur d'émissions moyen pour le mix total du réseau, indépendamment des technologies qui produisaient de l'énergie au moment où il la consommait. De plus, il peut y avoir de nombreuses interprétations de ce qu'est le mix du réseau si les orientations pertinentes ne donnent pas de limites claires de l'unité territoriale à considérer lors de l'utilisation de la méthode basée sur la localisation. Il existe une incitation claire pour les entreprises à utiliser le mix de réseau le plus favorable disponible pour elles, indépendamment de la manière dont il reflète avec précision leur consommation.

En raison de cette utilisation imprécise des facteurs d'émissions du mix du réseau, la comptabilité basée sur la localisation a également l'inconvénient que les entreprises peuvent comptabiliser les réductions d'émissions au niveau du réseau qui ne sont pas liées à leurs propres pratiques d'approvisionnement et investissements. Ce que peut désavantager les entreprises situées dans des régions avec un mix énergétique à forte intensité de carbone, comme la Pologne, par rapport à celles situées dans des régions avec un mix énergétique plus propre. La méthode Market-Based, en revanche, permet aux entreprises de réduire leurs émissions rapportées en investissant dans des énergies renouvelables, ce qui peut être plus

quickly lead to institutionalised double counting. Under the dual reporting regime, all companies should be reporting their scope 2 emissions calculated using both the location-based and the market-based accounting methods. This means that the same attributes are being counted in two different ways and can thereby be counted twice. For example, if 'Company A' is reporting zero scope 2 emissions because it covered all of its power consumption using renewable GOs from Norway, while 'Company B' is reporting very low scope 2 emissions because it consumed power in Norway, which is almost 100% renewable (hydro), without buying the related GOs, then double counting of some or all of those attributes has occurred.

QuiEstVert understands from its members that this double-counting is made worse by corporates often choosing whether to calculate their scope 2 emissions using either the market-based or location-based method, rather than using both. This makes the double counting more difficult to detect because any comparison of the two accounting methods becomes impossible.

QuiEstVert supports corporate scope-2 reporting using the market-based method only. If SBTi were to adopt a dual-reporting regime of market-based and location-based reporting it should do so in a limited way. Market-based reporting should remain the main obligatory requirement. In markets where EACs are not available, corporates may report location-based emissions based on the local grid mix (clearly defined in guidance). In markets where EACs are available, the measuring and reporting of attributes using the location-based method should only be done to provide indicative information on the attributes of total energy generation in that location. Such location-based reporting should be based on the residual mix for that location, not the production or grid mix. In some locations this may require the development of residual mix calculations.

équitable et encourager la transition vers une énergie plus verte.

De plus, la méthode basée sur la localisation réduit l'incitation des organisations à agir individuellement pour soutenir les énergies renouvelables par le biais de ses politiques d'approvisionnement. Selon cette méthode, une entreprise pourrait faire les achats les plus impactants possibles d'énergie renouvelable, mais elle n'en bénéficierait que de la même manière que tous les autres consommateurs d'électricité sur le même réseau.

Enfin, permettre l'utilisation de la méthode basée sur la localisation en même temps que la méthode basée sur le marché peut rapidement conduire à un double comptage institutionnalisé. Dans le cadre du régime de déclaration double, toutes les entreprises devraient déclarer leurs émissions de scope 2 calculées en utilisant à la fois la comptabilité basée sur la localisation et la méthode basée sur le marché. Cela signifie que les mêmes attributs sont comptés de deux manières différentes et peuvent ainsi être comptés deux fois. Par exemple, si la 'Société A' déclare des émissions de scope 2 nulles parce qu'elle a couvert toute sa consommation d'énergie en utilisant des GO renouvelables de Norvège, tandis que la 'Société B' déclare des émissions de scope 2 très faibles parce qu'elle a consommé de l'énergie en Norvège, qui est presque 100% renouvelable (hydro), sans acheter les GO associés, alors un double comptage de certains ou de tous ces attributs s'est produit.

QuiEstVert comprend de ses membres que ce double comptage est aggravé par le fait que les entreprises choisissent souvent de calculer leurs émissions de scope 2 en utilisant soit la méthode basée sur le marché, soit la méthode basée sur la localisation, plutôt que d'utiliser les deux. Cela rend le double comptage plus difficile à détecter car toute comparaison des deux méthodes de comptabilité devient impossible.

QuiEstVert soutient la déclaration des émissions de scope 2 des entreprises en utilisant uniquement la méthode basée sur le marché. Si SBTi devait adopter un régime de déclaration double de la méthode basée sur le marché et de la méthode basée sur la localisation, elle devrait le faire de manière limitée. La déclaration basée sur le marché devrait rester l'exigence obligatoire principale. Dans les marchés où les EAC ne sont pas

	<p>disponibles, les entreprises peuvent déclarer les émissions basées sur la localisation en fonction du mix local du réseau (clairement défini dans les orientations). Dans les marchés où les EAC sont disponibles, la mesure et la déclaration des attributs en utilisant la méthode basée sur la localisation ne devraient être effectuées que pour fournir des informations indicatives sur les attributs de la production totale d'énergie dans cet endroit. Une telle déclaration basée sur la localisation devrait être basée sur le mix résiduel pour cet endroit, et non sur le mix de production ou du réseau. Dans certains endroits, cela peut nécessiter le développement de calculs de mix résiduel</p>
<p>To what extent do you support the transition from renewable electricity targets to zero-carbon electricity targets? (Strongly support, Somewhat support, Neutral, somewhat oppose, strongly oppose, Unsure, Not relevant to me and also an option to explain your response)</p> <p>SOMEWHAT OPPOSE: QuiEstVert is an association supporting the transition to efficient and 100% renewable energy systems, as we consider renewables (wind, solar, geothermal, hydro) to be the most socially, environmentally, and economically viable and sustainable options for the long-term, particularly when coupled with grid-level electricity storage.</p> <p>That said, given the urgent need to dramatically reduce emissions, QuiEstVert maintains a neutral position regarding the short/medium-term operation of existing low-carbon electricity generation such as nuclear power. QuiEstVert does not consider that fossil fuel power generation with CCS/CCUS should be supported as an alternative to renewables. Our assessment is that CCS/CCUS technology has not proven its economic or environmental viability for power generation and should therefore be reserved only for use cases where no alternative to fossil fuels exists, such as high-temperature industrial processes.</p> <p>Therefore, QuiEstVert believes that the SBTi Corporate Net-Zero Standard Version 2.0 should maintain mandatory renewable energy targets while allowing an additional optional indicative zero-carbon electricity target which corporates can only use if they also demonstrate that the non-renewable zero-carbon</p>	<p>Dans quelle mesure soutenez-vous la transition des objectifs d'électricité renouvelable vers des objectifs d'électricité zéro carbone ? (Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Neutre, Plutôt contre, Tout à fait contre, Incertain, Ne me concerne pas, ainsi qu'une option pour expliquer votre réponse)</p> <p>PLUTOT CONTRE: QuiEstVert est une association soutenant la transition vers des systèmes énergétiques efficaces et 100% renouvelables, car nous considérons les énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, hydroélectricité) comme les options les plus viables et durables sur les plans social, environnemental et économique à long terme, en particulier lorsqu'elles sont couplées à des solutions de stockage d'électricité à l'échelle du réseau.</p> <p>Cela dit, compte tenu de l'urgence de réduire drastiquement les émissions, QuiEstVert adopte une position neutre concernant le fonctionnement à court/moyen terme des centrales électriques existantes à faible émission de carbone, telles que l'énergie nucléaire. QuiEstVert ne considère pas que la production d'électricité à partir de combustibles fossiles avec CCS/CCUS doive être soutenue comme alternative aux énergies renouvelables. Notre évaluation est que la technologie CCS/CCUS n'a pas prouvé sa viabilité économique ou environnementale pour la production d'électricité et devrait donc être réservée uniquement aux cas d'usage où aucune alternative aux combustibles fossiles n'existe, comme les procédés industriels à haute température.</p>

<p>electricity comes from pre-existing and not new generation sources. in this sense, the SBTi proposal could only be considered viable in systems that implement full disclosure.</p>	<p>Par conséquent, QuiEstVert estime que la norme SBTi Corporate Net-Zero Standard Version 2.0 devrait maintenir des objectifs obligatoires en matière d'énergies renouvelables tout en permettant un objectif indicatif supplémentaire facultatif d'électricité zéro carbone que les entreprises ne peuvent utiliser que si elles démontrent également que l'électricité zéro carbone non renouvelable provient de sources de production préexistantes et non nouvelles. Dans ce sens la proposition SBTi ne pourrait être entendable que dans des systèmes appliquant le full disclosure</p>
<p>to what extent do you support the requirement for companies to contribute to zero-carbon electricity in other grids as an interim measure to address scope 2 emissions where sourcing within the grids in which the company powers its operations is not possible?</p> <p>(Strongly support, Somewhat support, Neutral, Somewhat oppose, Strongly oppose, Unsure, Not relevant to me and also an option to explain your response)</p> <p>SOMEWHAT OPPOSE: While recognizing that certain power grids currently lack renewable or zero-carbon electricity procurement options, we understand corporations in these situations may need to source such power from other grids as an interim measure. However, we strongly believe affected corporations should simultaneously advocate for renewable/zero-carbon electricity availability and proper EAC systems in their operational grids.</p> <p>We have concerns that interim solutions might delay these crucial efforts. Therefore, we recommend SBTi's Corporate Net-Zero Standard Version 2.0 should:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Only permit such interim measures under strictly limited circumstances 2. Require demonstrating active advocacy for renewable/zero-carbon procurement through EACs across all operational grids 3. Mandate implementation as soon as practically possible 	<p>Dans quelle mesure soutenez-vous l'obligation pour les entreprises de contribuer à l'électricité zéro carbone dans d'autres réseaux, comme mesure transitoire pour traiter les émissions de scope 2 lorsque l'approvisionnement dans les réseaux où l'entreprise alimente ses opérations n'est pas possible ?</p> <p>(Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Neutre, Plutôt contre, Tout à fait contre, Incertain, Ne me concerne pas, ainsi qu'une option pour expliquer votre réponse)</p> <p>PLUTOT CONTRE : Tout en reconnaissant que certains réseaux électriques ne permettent pas actuellement l'approvisionnement en électricité renouvelable ou zéro carbone, nous comprenons que les entreprises concernées puissent avoir besoin de s'approvisionner temporairement depuis d'autres réseaux. Cependant, nous estimons essentiel que ces entreprises militent activement pour la disponibilité d'électricité renouvelable/zéro carbone sur leurs réseaux d'exploitation et la mise en place de systèmes EAC appropriés.</p> <p>Nous craignons que les solutions transitoires ne retardent ces efforts indispensables. Par conséquent, nous recommandons que la version 2.0 de la norme SBTi Corporate Net-Zero :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. N'autorise ces mesures transitoires que dans des circonstances strictement limitées 2. Exige la démonstration d'un plaidoyer actif pour l'approvisionnement en énergie renouvelable/zéro carbone via les EAC sur tous les réseaux d'exploitation 3. Impose une mise en œuvre dès que possible

A propos de l'association QuiEstVert

QuiEstVert est une association regroupant des acteurs du marché de l'électricité et du gaz de source renouvelable et dont la mission est de faire la promotion de la consommation volontaire d'électricité et de gaz verts en France.

Son objectif est de faire la France le 1^{er} consommateur d'électricité et de gaz verts en Europe afin d'inciter à la transition énergétique du réseau électrique européen.

Retrouvez toutes nos actions pour la transition énergétique du mix énergétique européen sur notre site internet : <https://www.quiestvert.fr/>

